



Luxembourg, le 3 décembre 2021

**La Ville de Luxembourg remporte la 1^{ère} place
à l'Access City Award 2022 de la Commission européenne**

Ce vendredi 3 décembre 2021, la Commission européenne a décerné le 1^{er} prix de l'Access City Award 2022 à la Ville de Luxembourg, récompensant la capitale pour ses efforts visant à devenir plus accessible à ses citoyens. La Ville de Luxembourg figurait parmi les 6 finalistes sur une quarantaine de villes qui ont soumis leur candidature.

Monsieur Patrick Goldschmidt, échevin responsable en matière d'intégration des personnes à besoins spécifiques, se réjouit : *« Créer une ville pour tous, c'est l'objectif poursuivi depuis de nombreuses années par la Ville de Luxembourg. Construire une ville inclusive demande du temps, de l'engagement, et surtout un travail d'équipe et la participation active des personnes qui connaissent au mieux les différents besoins que l'on retrouve au sein d'une population. Afin de renforcer le travail de sensibilisation et de coordonner au mieux les efforts mis en œuvre dans les différents services de la Ville, le Service Intégration et besoins spécifiques a vu le jour en 2012. Cette distinction témoigne des efforts réalisés au cours des dernières années afin de garantir à toute personne une autonomie importante et la Ville de Luxembourg est particulièrement honorée de voir ses efforts reconnus au niveau international. »*

En effet, la Ville a lancé de nombreuses initiatives afin de rendre le quotidien des personnes concernées plus facile et agit dans de nombreux domaines : **accessibilité dans l'espace public** (aménagement d'emplacements PMR, mise en place de signaux sonores aux feux de signalisation, aménagements des trottoirs, toilettes adaptées aux personnes à besoins spécifiques, accessibilité lors d'événements et dispositions spécifiques pour personnes malentendantes...), **aux infrastructures de transport** (gratuité des transports en commun et mise en circulation du tramway, bus à plancher bas, bus sur demande « call-a-bus », semaine de la mobilité intégrant la thématique de la mobilité réduite, aubettes dotées d'émetteurs Bluetooth permettant d'informer les personnes malvoyantes des départs imminents par notification push sur le smartphone ...), **aux infrastructures et services publics** (création d'un « Service intégration et besoins spécifiques, accessibilité des bureaux de vote lors des élections, accessibilité facile au nouveau Bierger-Center,...) ainsi qu'à **l'information et à la communication** (journée de réflexion annuelle sur les besoins spécifiques, semaine de sensibilisation aux besoins spécifiques visant la sensibilisation du grand public et favorisant l'échange entre le public et les personnes concernées, mise en place d'un comité participatif, traduction en langue des signes des réunions d'information et des séances du conseil communal, organisation de cours de langue des signes...).

Toutes ces actions et améliorations sont le fruit d'un travail en commun avec l'ensemble des partenaires et les différents services et la Ville. La Ville de Luxembourg remercie tous ceux qui ont participé à améliorer la ville pour en faire une « ville pour tous » et s'engage à continuer ses efforts en faveur d'une capitale sans barrières et accessible à tous.